

Résultats de l'observation de la Rosalie des Alpes 2018

Dans la continuité de l'étude de l'été 2017 sur l'évaluation des zones pouvant être potentiellement les plus favorables aux coléoptères saproxyliques, la recherche de la Rosalie des Alpes dans ces peuplements permettrait d'évaluer la naturalité et la conservation des habitats prioritaires.

Présentation

Rosalia alpina est un insecte appartenant à l'ordre des Coléoptères, famille des Cerambycidae (longicornes). Il est aisément reconnaissable par sa grande taille avoisinant souvent les 30 à 40 mm et par sa coloration gris-bleuté barrée de trois bandes noires plus ou moins complètes.

Cycle de développement

Le cycle de développement de l'espèce dure de 2 à 3 ans. En montagne et en Europe centrale, le hêtre semble être l'unique plante-hôte. Contrairement aux idées reçues, *Rosalia alpina* ne dépend pas d'un habitat tel que nous le concevons (vieille hêtraie par exemple), mais d'un micro habitat dans un habitat (grosse branche ou tronc de hêtre par exemple), celui-ci peut se retrouver dans des situations très différentes : hêtre dépérissant au milieu d'une sapinière, grume de hêtre débardée et abandonnée le long d'un chemin forestier ou non, hêtre blessé dans une lisière ou une haie, voire même un vieux hêtre isolé en plein milieu d'un pré.

Les adultes se rencontrent sur les troncs morts ou fraîchement coupés. L'émergence varie de juillet à août selon la latitude, l'altitude et les conditions météorologiques. *Source : Noblecourt T. 2011.*

Méthodologie

L'espèce est en général très discrète, mais il arrive parfois de rencontrer plusieurs individus ensemble sur des troncs attractifs (coupe de l'année, exposition au soleil en bord de route ou en clairière favorable à « l'échauffement » du bois). *Source : ONF - Rendez-vous techniques n°9 2005*

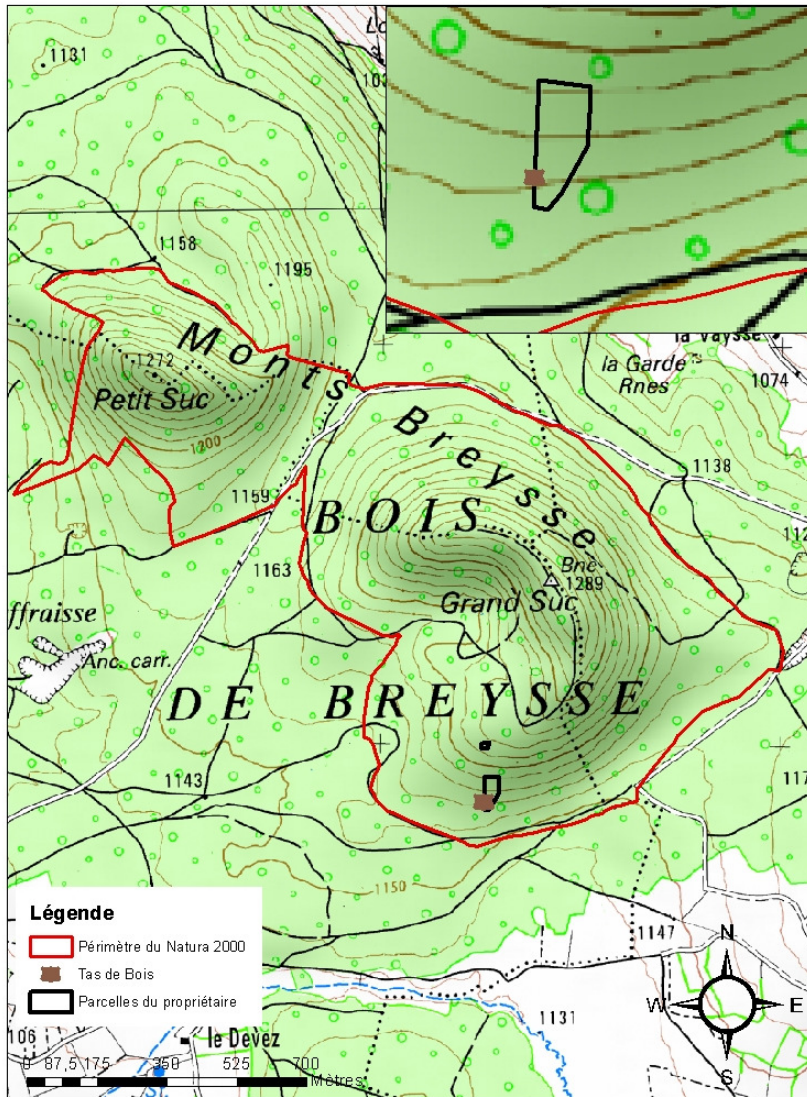
Afin de réaliser ces observations, des arbres ont été coupés avec l'accord d'un propriétaire au début du printemps 2018. Un tas a été disposé en forêt. Ce tas de bois pourra être récupéré par le propriétaire dans les prochaines années.

Résultats

Le tas de bois est exposé au sud/ sud-ouest. Ces hêtres fraîchement coupés sont des troncs attractifs pour la Rosalie des Alpes. Plusieurs observations ont été alors réalisées à différents moments de la journée et principalement lors de journées ensoleillées (moments les plus propices pour leurs observations) courant juin/juillet/août 2018.



Localisation du tas de bois
Observations
de la Rosalie des Alpes 2018



Les rondins de bois sont de diamètre différent. Les plus gros diamètres sont d'environ 18 cm. Les deux rondins plus grands et mis en place à la verticale du tas de bois sont d'environ 14 cm de diamètre.



Figure 1. Mise en place d'un tas de bois

Les observations de la présence de la Rosalie des Alpes sur le tas de bois mis en place dans le site Natura 2000 ont été effectuées sur 11 jours différents. La moyenne des températures lors des observations est de 21.9°C.

Dates	Heures	Températures (en °C)	Météo	Remarques
04 juin	16h30	22°/16°	Orageux /couvert/ (soleil en arrivant et grosse masse noire en partant)	Remise en place du tas de bois (1 grosse branche est tombée sur le tas de bois)
28 juin	16h15	23°C	Ensoleillé et chaud	Présence probable de quelques grignotages
2 juillet	16h30	28°C	Nuageux et lourd	Présence probable d'autres grignotages
6 juillet	15h20	20°C	Pluvieux couvert / Quelques rayons de soleil	Observation d'un escargot
10 juillet	10h50	18°C	Ensoleillée et frais	Tas de bois non exposé au soleil
12 juillet	14h45	22°C	Nuageux avec quelques éclaircies	Tas de bois exposé au soleil
26 juillet	11h	25°C	Ensoleillée et chaud	Mesures des plus gros bois
3 aout	14h15	30°C	Ensoleillée/ Canicule / très chaud	Tas de bois au soleil
9 aout	14h	17°C	Orageux	Tas de bois mouillé / tas de bois qui semble avoir été bougé ou modifié
16 aout	14h	27°C	Ensoleillé/ Ciel bleu	Une partie du tas de bois à l'ombre
21 aout	16h	21°C / 16°C	Ensoleillé puis orage et pluie	RAS

⇒ **Aucun individu de la Rosalie des Alpes n'a été observé lors de cet été 2018. Cela ne veut en aucun cas dire qu'elle n'est pas présente sur le site, mais simplement qu'elle n'a pas été observée lors des différents jours d'observation.**

Interprétation

Le tas de bois était exposé au soleil en début d'après-midi. Les meilleures observations sont donc celles de la fin d'après-midi lorsque le tas de bois est encore ensoleillé et qu'il est le plus chaud. Les observations du début d'après-midi sont aussi valables, car le tas de bois était exposé au soleil.



Les signes d'activités et les grignotages probables ont été observés fin juin début juillet (voir photos suivantes).

Figure 2. Grignotages probables

Différents critères peuvent avoir interférés dans l'observation de la Rosalie des Alpes :

- **La météo** : les aléas climatiques ont une influence sur la présence ou non de la Rosalie sur le tas de bois. De plus, après un printemps très pluvieux, le tas de bois a été exposé au soleil seulement à partir de mi-juin. Les observations n'ont pas pu être concentrées dans cette partie de météo favorable pour des raisons techniques.
- **Le diamètre des troncs** : les arbres sur pied sont, sur ce versant et dans une grande partie du Natura 2000, de faible diamètre. Ainsi les diamètres ne sont peut-être pas suffisants pour permettre la ponte de la Rosalie des Alpes.
- **L'attractivité des troncs** : le tas de bois n'était peut-être pas suffisamment important pour le rendre très attractif. Un tas de bois plus conséquent pourrait peut-être permettre d'augmenter la probabilité d'observation d'individus.
- **La fréquence d'observation** : Plus l'on augmente les observations (nombre de jours, voire plusieurs fois par jours), la probabilité de rencontrer des individus peut augmenter.
- **L'exposition et/ou l'emplacement du tas de bois** : l'exposition au soleil ne fut peut-être pas optimum. En effet, il est recommandé de placer les tas de bois le long d'un chemin forestier. Ici, il se situe dans une clairière forestière. Son temps d'exposition au soleil est plus faible qu'en bordure de route, mais il est présent plus proche des hêtres. L'emplacement peut aussi faire varier la probabilité d'observations. En effet, certaines parcelles sont probablement plus adéquates à la mise en place de ce tas de bois, mais les propriétaires ne peuvent être joignables ou non favorables.
- **Etc.** : de nombreux autres paramètres peuvent expliquer la non observation d'individus.

Conclusion

Dans le site Natura 2000 « Sucs de Breysse », où le parcellaire est fragmenté en de très nombreuses petites propriétés privées, il a été mis en place un tas de bois bien exposé au soleil et propice à la rencontre d'individus de Rosalie des Alpes. En effet, étant fraîchement coupé, il a pu être attractif pour des adultes. Onze journées d'observations ont été réalisées, mais aucun individu n'a été observé. Malgré des températures moyennes de 21.9 °C sur tous les jours d'observation, aucune Rosalie des Alpes n'a été observée ni sur le tas de bois ni sur les écorces échauffées des branches de hêtres récemment tombées aux alentours. Ce résultat n'indique pas que la Rosalie n'est pas présente dans les hêtraies du Natura 2000, mais que les observations n'ont simplement pas pu révéler sa présence. La période pour l'observation de cette espèce discrète est brève, mais cela peut aussi être dû à différents facteurs : les dimensions des buches, l'exposition ou l'emplacement du tas de bois, le nombre d'observations, les conditions météorologiques de cette année, etc. La mise en place de tas de bois ou de journées d'observations supplémentaires durant les années suivantes pourrait permettre l'observation de cette espèce protégée.

De plus, lors des prochaines années, une évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire « hêtraie de l'Asperulo-Fagetum (9130) permettra de parcourir un grand nombre de parcelles et de continuer l'observation aléatoire de la Rosalie ainsi que repérer les parcelles méritant d'être contractualisées. En effet, cette méthode, qui sera expliquée en comité de pilotage en 2019, permettra d'analyser la dynamique spatiale de l'habitat ainsi que sa fragmentation et son évolution dans le temps. Sur chaque placette d'inventaire réalisée, la structure, la composition et les fonctions de l'habitat seront relevées. Ces données permettront d'analyser l'intégrité de la composition, le cycle sylvigénétique et le cycle de la matière. De plus, les altérations seront notées et permettront d'analyser les atteintes au niveau de la placette ainsi que les atteintes diffuses à l'échelle du site. L'objectif principal sera de déterminer l'état de conservation (dégradé, altéré, favorable) à un instant « t ». Cette étude conséquente permettra de détailler les hêtraies du Natura 2000 et de confirmer ou non son maintien et sa conservation dans le temps.